



Contrecœur, le 8 septembre 2026

Chères Contrecœuroises,

Chers Contrecœurois,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier de la Ville de Contrecœur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, ainsi que ceux du rapport des auditeurs indépendants.

Cet exercice permet de rendre compte de la situation financière de notre municipalité avec transparence et rigueur. Il permet également de prendre la mesure de l'évolution de Contrecœur.

Notre ville a beaucoup changé au cours des dernières années. Notre population a grandi, notre territoire s'est développé, les besoins ont évolué et notre position économique et géographique prend aujourd'hui une nouvelle dimension. Cette évolution nous amène à porter un regard à la fois sur le chemin parcouru, sur notre situation actuelle et sur les réalités avec lesquelles Contrecœur devra composer au cours des prochaines années.

Rapport de l'auditeur indépendant

L'audit des livres de la Ville de Contrecœur a été effectué par la firme M.P.A., comptables agréés. La firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2025.

Ces états financiers comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la dette nette ainsi que les flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes sous son contrôle.

Ils donnent également une image fidèle des résultats de ses activités, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport financier 2025

Pour l'exercice financier 2025, sur des prévisions budgétaires de 24 100 000 \$, la Ville présente un excédent à des fins fiscales non consolidé de 597 708 \$.

Au 31 décembre 2025, le surplus non affecté, non consolidé s'établit à 2 710 239 \$. Des revenus excédentaires de 2 675 000 \$, provenant principalement de revenus de taxation et de droits de mutation, ont permis de financer 2 085 000 \$ de dépenses supplémentaires par rapport au budget prévu.

Ces résultats nous procurent une marge de manœuvre qui doit être gérée avec rigueur, en tenant compte à la fois des besoins actuels et de ceux qui se dessinent pour les prochaines années.

Quotes-parts

Une part importante de nos dépenses est également consacrée à des services et à des responsabilités exercées à l'échelle régionale et métropolitaine. En 2025, les quotes-parts représentent 21 % des dépenses de fonctionnement non consolidées de la Ville.

Elles sont principalement versées à la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent, à l'Autorité régionale de transport métropolitain, à la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi qu'à la MRC de Marguerite-D'Youville.

Cette réalité démontre également à quel point plusieurs décisions et services qui dépassent nos frontières municipales ont une incidence directe sur les finances de la Ville et sur les services offerts à notre population.

Dette

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme de la Ville s'élève à 55 134 500 \$. De cette somme, 16 152 400 \$ sont associés à des taxes de secteur, majoritairement

commerciales et industrielles, ainsi qu'à des sommes à recevoir du gouvernement du Québec et de ses organismes pour la réalisation de travaux. Ces sommes doivent néanmoins apparaître à notre dette.

La dette à la charge de l'ensemble des citoyens est passée de 30,5 M \$ à 36,5 M \$, soit une augmentation de 6 M \$.

Cette évolution de la dette s'inscrit dans une période d'investissements importants pour Contrecœur. Elle doit être suivie avec rigueur afin de maintenir un juste équilibre entre les investissements nécessaires au développement de notre ville et notre capacité financière.

Immobilisations

En 2025, la Ville a investi 16,7 millions de dollars dans ses immobilisations, notamment :

- 1,5 million de dollars dans différentes infrastructures;
- 9,2 millions de dollars dans les bâtiments, les équipements et les véhicules;
- 5,3 millions de dollars dans l'acquisition de terrains.

La Ville a poursuivi les interventions prévues au plan d'intervention en infrastructures routières locales afin de cibler les interventions appropriées sur le territoire. On peut penser au viaduc Saint-Antoine et à la rue Cormier.

Des travaux ont également été réalisés dans nos bâtiments municipaux en fonction de leur carnet de santé. La construction de la nouvelle caserne incendie a été terminée et plusieurs véhicules et équipements ont été remplacés afin de maintenir l'efficacité de nos services. L'acquisition de terrains a également permis d'agrandir notre parc de conservation et de prévoir l'espace nécessaire à l'accueil d'une future école.

Ces investissements illustrent les différentes réalités avec lesquelles une ville en croissance doit composer : entretenir ses infrastructures existantes, répondre aux besoins actuels, anticiper les besoins futurs et préserver les caractéristiques importantes de son territoire.

Réserves financières

Les réserves financières constituent également un outil important pour faire face aux besoins et aux imprévus.

Le total des réserves financières et des excédents de la Ville s'établit à 6,2 millions de dollars. Ces réserves contribuent à maintenir une capacité d'intervention lorsque de nouveaux besoins se présentent.

Contrecœur aujourd'hui

Au-delà des chiffres, ce rapport financier permet aussi de regarder avec lucidité où en est rendue notre ville. Contrecœur a changé d'échelle.

Nous demeurons une communauté profondément attachée à son histoire, à son fleuve, à son territoire agricole, à ses milieux naturels et à cette proximité entre les gens qui caractérise Contrecœur depuis longtemps.

Cet héritage fait partie de notre identité. Des familles vivent ici depuis plusieurs générations et ont contribué à bâtir le Contrecœur que nous connaissons aujourd'hui.

Parallèlement, de nouvelles familles et de nouveaux citoyens ont choisi Contrecœur comme milieu de vie. Cette croissance entraîne naturellement une évolution des besoins en matière de services, de commerces, d'infrastructures, de mobilité, de loisirs et d'espaces publics.

Ces réalités ne s'opposent pas. Elles font toutes partie du Contrecœur d'aujourd'hui. L'enjeu est de parvenir à les concilier. Préserver ce qui fait le caractère de Contrecœur ne signifie pas empêcher notre ville d'évoluer.

Et évoluer ne signifie pas effacer ce qui existait avant nous.

Il s'agit plutôt de reconnaître que notre ville change et que les décisions municipales doivent tenir compte à la fois de son identité, de sa croissance et des besoins de l'ensemble de sa population.

Une position qui devient stratégique

À cette évolution locale s'ajoute maintenant une autre réalité. Contrecœur occupe aujourd'hui une position de plus en plus stratégique pour l'économie du Québec et du Canada.

Notre présence sur le Saint-Laurent, notre proximité avec les grands axes routiers et ferroviaires, notre présence industrielle et les investissements majeurs réalisés sur notre territoire placent désormais Contrecœur dans une nouvelle dynamique.

Notre ville sera davantage connue au-delà de notre région. Cette nouvelle visibilité peut ouvrir des possibilités en matière de développement économique, d'investissements, d'emplois et de services.

Elle vient aussi avec des responsabilités et des enjeux qui doivent être considérés avec sérieux. Les transformations importantes d'un territoire peuvent susciter des attentes, des préoccupations et des points de vue différents. Cela fait partie d'une démocratie municipale saine.

Le rôle du conseil municipal est de considérer ces différentes réalités, de s'appuyer sur les faits et sur l'information disponible et de prendre ses décisions dans l'intérêt collectif. La nouvelle importance de Contrecœur ne se mesurera donc pas uniquement à ce qui se développera sur notre territoire.

Elle se mesurera aussi à notre capacité d'en faire bénéficier durablement notre communauté.

Cela comprend les retombées économiques et les emplois, mais également notre capacité à répondre aux besoins en infrastructures et en services, à maintenir notre capacité financière, à protéger notre territoire et à préserver notre qualité de vie.

Regarder vers la suite

La croissance de Contrecœur nous amène aujourd'hui à une nouvelle étape : celle où nous devons porter une attention toute aussi importante à la qualité de notre développement qu'à son rythme.

Les enjeux sont nombreux. Ils concernent nos infrastructures, nos finances, notre développement économique et commercial, notre mobilité, nos services, notre environnement et notre qualité de vie.

Ils concernent également notre capacité à maintenir ce lien entre les générations, entre celles et ceux qui ont construit Contrecœur et celles et ceux qui choisissent aujourd'hui d'y construire leur avenir.

Il ne s'agit pas de choisir entre le Contrecœur d'hier et celui de demain. Il s'agit de faire évoluer Contrecœur sans perdre ce qui fait de nous Contrecœur.

Les décisions ne seront pas toujours simples. Il y aura des choix à faire, des priorités à établir et des réalités différentes à concilier.

Ces choix appartiennent au conseil municipal et doivent se faire dans le respect de la population que nous représentons. Les résultats financiers présentés

aujourd'hui constituent une base importante pour poursuivre ce travail avec rigueur.

Contrecœur possède des atouts importants et occupe désormais une position qui lui offre de nouvelles possibilités. Notre responsabilité collective est de savoir les considérer avec discernement, d'en mesurer les retombées et les impacts et de maintenir un équilibre entre le développement de notre ville, notre capacité financière et la qualité de vie de notre population.

Une ville forte par son identité.

Une ville consciente de la valeur de son territoire.

Une ville capable de répondre à l'évolution des besoins de sa population.

Une ville qui sait saisir les possibilités qui servent sa communauté.

Et une ville qui demeure profondément Contrecœur.

C'est avec cette responsabilité collective que nous poursuivons notre travail au service des Contrecœuroises et des Contrecœurois.

Maud Allaire, mairesse